



**PROPRIÉTÉS** : Produit à usage biocide (TP19, Répulsif - AL. Liquide, prêt à l'emploi), pour le traitement des vêtements, qui repousse efficacement les moustiques (*Aedes* spp., *Culex* spp. et *Anopheles* spp., stade adulte) en conditions tempérées et tropicales ainsi que les tiques (*Ixodes ricinus* stade adulte et nymphal) en conditions tempérées. Produit à utiliser sur les vêtements et destiné au grand public.

Testé sur coton et polyester. Ne tache pas. Sans odeur.

**INSTRUCTIONS D'UTILISATION** : Respecter les doses d'application du produit. Toujours lire l'étiquette avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection. Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas d'inefficacité.

\*Efficacité répulsive anti-moustiques (*Aedes* spp., *Culex* spp. et *Anopheles* spp.) jusqu'à 8 heures et anti-tiques (*Ixodes ricinus*) jusqu'à 6 heures.

**Contre les moustiques :**

Pulvériser uniformément la solution à distance de 10 à 20 cm de la surface à traiter (0.6 mg par cm<sup>2</sup>). Laisser sécher environ 15 minutes à l'air libre.

Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :

Pour les adultes et enfants > 12 ans : 4 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche.

Pour les enfants de 2 à 12 ans :

2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche.

Pour les enfants de moins de 2 ans :  
1 par corps de chemise, 1 par jambe,  
1 par manche.

Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

**Contre les tiques :**

**Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 1 an.**

Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :

Pulvériser uniformément la solution à distance de 10 à 20 cm de la surface à traiter (0.85 mg par cm<sup>2</sup>). Laisser sécher environ 15 minutes à l'air libre.

Pour les adultes et enfants > 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 2 par manche.

Pour les enfants de 2 à 12 ans : 2 à 3 par corps de chemise, 1 à 2 par jambe, 1 par manche.

Pour les enfants de 1 à 2 ans : 1 à 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche.

Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

Ce flacon permet de traiter au moins 15 vêtements de 1 m<sup>2</sup>.

Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 30 jours après application du produit pour une utilisation contre les moustiques et jusqu'à 7 jours contre les tiques. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.

**CONTRE-INDICATIONS :**

Ne pas appliquer sur des coupures, des blessures, ou sur une peau irritée.

En conditions tempérées : Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 2 ans (usage moustiques) et de moins de 6 ans (usage tiques).

En conditions tropicales : Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans (usage moustiques).

**Ne pas utiliser chez le nourrisson de moins de 1 an dans les quantités indiquées pour un usage contre les tiques.**

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :** Attention : Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Liquide et vapeurs inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C. Éviter de respirer les vapeurs. Envisager l'utilisation d'autres mesures de protection en combinaison avec un produit répulsif biocide. Utiliser dans une zone ventilée. Ne pas manger ou boire en manipulant le produit. Traitement possible des textiles en coton et polyester. Pour les autres fibres, il est recommandé de tester la compatibilité sur une petite surface. Éviter tout contact avec des matériaux plastiques.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison au 01 45 42 59 59 ou appeler

le 15/112. En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin. En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit. Ne pas utiliser le produit au-delà de sa date de péremption.

Produit à usage biocide (TP19, Répulsif – AL liquide, prêt à l'emploi).

IR3535 20% (m/m) (ethyl butylacetylaminopropionate - CAS 52304-36-6).

UFI:

JPJ1-704F-

ROOQ-7AGJ

Distributeur :

Laboratoire Chauvin

41 6 rue Samuel Morse

F - 34000 MONTPELLIER

Tel : 04 67 12 30 30



**250 mL**

Pour une information complète, se référer  
à l'intérieur de l'étiquette.

Fabriqué dans l'UE / Produit à usage biocide (TP19,  
Répulsif – AL liquide, prêt à l'emploi). Vaporisateur sans gaz.

**COMPOSITION** : Contient de l'IR3535 20% (m/m)  
(ethyl butylacetylaminopropionate - CAS 52304-36-6).

IR3535® est une marque déposée de Merck KGaA, Darmstadt,  
Allemagne.

**CINQ SUR CINQ®** est une marque Bausch & Lomb Incorporated ou  
de ses filiales. ©Bausch & Lomb Incorporated

AMM N°: FR-2018-0046

Détenteur de l'AMM : TERRIUM - 246 rue du 8 mai 1945 - 42210  
MOTROND-LES-BAINS - FRANCE

567D02-09.22 / L1FR02 / AE3BAU007

**BAUSCH + LOMB**

Distributeur :

Laboratoire Chauvin  
416 rue Samuel Morse  
F - 34000 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 12 30 30



**ATTENTION**

UFI: JPJ1-704F-R00Q-7AGJ



250 mL e

